



Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-10933>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **25-10933**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes du Genevois

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Exécution de services de transports scolaires et prestations de transport périscolaires des communes de la Communauté de Communes du Genevois

Description : Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire avec un montant minimum et maximum à bons de commande. Il est décomposé en trois lots comme suit : - LOT 1 SALEVE TS-2025-01 : montant minimum de 2 800 000 euro(s) HT et un montant maximum de 5 200 000 euro(s) HT sur 4 ans - LOT 2 VUACHE TS-2025-02 : montant minimum de 1 820 000 euro(s) HT et un montant maximum de 3 400 000 euro(s) HT sur 4 ans - LOT 3 SERVICE PISCINE TS-2025-03 : montant minimum de 140 000 euro(s) HT et un montant maximum de 240 000 euro(s) HT sur 4 ans L'accord cadre court à compter du 15 juillet 2025 pour une durée de 4 ans

Identifiant de la procédure : fa3610c5-778a-46cd-8ce4-b1d84c3221bd

Identifiant interne : 2025-02

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : le territoire de la Communauté de Communes du Genevois

Ville : Archamps

Code postal : 74160

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les offres sont obligatoirement dématérialisées. Les conditions de remise des offres sont précisées au règlement de consultation. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 SALEVE TS-2025-01

Description : montant minimum de 2 800 000 euro(s) HT et un montant maximum de 5 200 000 euro(s) HT sur 4 ans

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : le territoire de la Communauté de Communes du Genevois

Ville : Archamps

Code postal : 74160

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/07/2025

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : -Une lettre de candidature (sur papier libre, Dume ou Dc1) comprenant l'identification du candidat, l'objet de l'accord-cadre ; -Une déclaration du candidat (Dc2) ; -Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, Dume ou Dc1), pour justifier qu'il n'entre dans aucuns cas mentionnés aux articles L.2141-1 et suivants et L.2141-7 et suivants du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; -En cas de groupement, le candidat remettra l'habilitation du mandataire par ses cotraitants dûment renseignée ; -Conformément à l'article L.2141-3-3° du Code de la commande publique si le candidat est en situation de redressement judiciaire instituée par l'article L.631-1 du Code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, il produira la copie du ou des jugements prononcés ;

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices

disponibles (sur papier libre, Dume ou Dc2). Les entreprises récemment créées et qui ne sont pas en mesure de fournir ces informations pourront prouver leurs capacités financières en produisant une déclaration appropriée de banques (dont la forme est laissée à la discrétion de l'établissement bancaire) ; -Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Liste des principales prestations de transports scolaires effectuées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prou-vées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : En application des dispositions de l'article L.1421-1 à L. 1421-5 du Code des Transports : toute entreprise de transport public de personnes établie sur le territoire national doit être inscrite à un registre tenu par l'entité adjudicatrice compétente de l'Etat. Elle devra remettre à l'appui de sa candidature : - L'attestation de capacité professionnelle de transport routier de voyageurs sur véhicules transportant plus de 9 personnes (L.1421-2 et L.1421-3) ; - Une licence de transport intérieur (article R.3113-8 du Code des Transports)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Autre

Description : Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : En application des dispositions de l'article L.1421-1 à L. 1421-5 du Code des Transports : toute entreprise de transport public de personnes établie sur le territoire national doit être inscrite à un registre tenu par l'entité adjudicatrice compétente de l'Etat. Elle devra remettre à l'appui de sa candidature : - L'attestation de capacité professionnelle de transport routier de voyageurs sur véhicules transportant plus de 9 personnes (L.1421-2 et L.1421-3) ; - Une licence de transport intérieur (article R.3113-8 du Code des Transports)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de l'exploitation - Valeur Technique - 60 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1590056>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1590056>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur

Date limite de réception des offres : 07/03/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 07/03/2025 à 14:00

Lieu : Communauté de Communes du Genevois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution sont décrites dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles

Montage financier : Sur les fonds propres de la Collectivité

Informations relatives aux délais de recours : Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice administrative) - Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative) - Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté de Communes du Genevois

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 VUACHE TS-2025-02

Description : montant minimum de 1 820 000 euro(s) HT et un montant maximum de 3 400 000 euro(s) HT sur 4 ans

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : le territoire de la Communauté de Communes du Genevois

Ville : Archamps

Code postal : 74160

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/07/2025

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : -Une lettre de candidature (sur papier libre, Dume ou Dc1) comprenant l'identification du candidat, l'objet de l'accord-cadre ; -Une déclaration du candidat (Dc2) ; -Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, Dume ou Dc1), pour justifier qu'il n'entre dans aucuns cas mentionnés aux articles L.2141-1 et suivants et L.2141-7 et suivants du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; -En cas de groupement, le candidat remettra l'habilitation du mandataire par ses cotraitants dûment renseignée ; -Conformément à l'article L.2141-3-3° du Code de la commande publique si le candidat est en situation de redressement judiciaire instituée par l'article L.631-1 du Code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, il produira la copie du ou des jugements prononcés ;

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles (sur papier libre, Dume ou Dc2). Les entreprises récemment créées et qui ne sont pas en mesure de fournir ces informations pourront prouver leurs capacités financières en produisant une déclaration appropriée de banques (dont la forme est laissée à la discrétion de l'établissement bancaire) ; -Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Liste des principales prestations de transports scolaires effectuées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prou-vées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : En application des dispositions de l'article L.1421-1 à L. 1421-5 du Code des Transports : toute entreprise de transport public de personnes établie sur le territoire national doit être inscrite à un registre tenu par l'entité adjudicatrice compétente de l'Etat. Elle devra remettre à l'appui de sa candidature : - L'attestation de capacité professionnelle de transport routier de voyageurs sur véhicules transportant plus de 9 personnes (L.1421-2 et L.1421-3) ; - Une licence de transport intérieur (article R.3113-8 du Code des Transports)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Autre

Description : Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : En application des dispositions de l'article L.1421-1 à L. 1421-5 du Code des Transports : toute entreprise de transport public de personnes établie sur le territoire national doit être inscrite à un registre tenu par l'entité adjudicatrice compétente de l'Etat. Elle devra remettre à l'appui de sa candidature : - L'attestation de capacité professionnelle de transport routier de voyageurs sur véhicules transportant plus de 9 personnes (L.1421-2 et L.1421-3) ; - Une licence de transport intérieur (article R.3113-8 du Code des Transports)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de l'exploitation - Valeur Technique - 60 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1590056>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1590056>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur

Date limite de réception des offres : 07/03/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 07/03/2025 à 14:00

Lieu : Communauté de Communes du Genevois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution sont décrites dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles

Montage financier : Sur les fonds propres de la Collectivité

Informations relatives aux délais de recours : Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice administrative) - Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative) - Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté de Communes du Genevois

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT 3 SERVICE PISCINE TS-2025-03

Description : montant minimum de 140 000 euro(s) HT et un montant maximum de 240 000 euro(s) HT sur 4 ans

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : le territoire de la Communauté de Communes du Genevois

Ville : Archamps

Code postal : 74160

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/07/2025

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : -Une lettre de candidature (sur papier libre, Dume ou Dc1) comprenant l'identification du candidat, l'objet de l'accord-cadre ; -Une déclaration du candidat (Dc2) ; -Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, Dume ou Dc1), pour justifier qu'il n'entre dans aucuns cas mentionnés aux articles L.2141-1 et suivants et L.2141-7 et suivants du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; -En cas de groupement, le candidat remettra l'habilitation du mandataire par ses cotraitants dûment renseignée ; -Conformément à l'article L.2141-3-3° du Code de la commande publique si le candidat est en situation de redressement judiciaire instituée par l'article L.631-1 du Code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, il produira la copie du ou des jugements prononcés ;

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles (sur papier libre, Dume ou Dc2). Les entreprises récemment créées et qui ne sont pas en mesure de fournir ces informations pourront prouver leurs capacités financières en produisant une déclaration appropriée de banques (dont la forme est laissée à la discrétion de l'établissement bancaire) ; -Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Liste des principales prestations de transports scolaires effectuées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : En application des dispositions de l'article L.1421-1 à L.1421-5 du Code des Transports : toute entreprise de transport public de

personnes établie sur le territoire national doit être inscrite à un registre tenu par l'entité adjudicatrice compétente de l'Etat. Elle devra remettre à l'appui de sa candidature : - L'attestation de capacité professionnelle de transport routier de voyageurs sur véhicules transportant plus de 9 personnes (L.1421-2 et L.1421-3) ; - Une licence de transport intérieur (article R.3113-8 du Code des Transports)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Autre

Description : Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : En application des dispositions de l'article L.1421-1 à L.1421-5 du Code des Transports : toute entreprise de transport public de personnes établie sur le territoire national doit être inscrite à un registre tenu par l'entité adjudicatrice compétente de l'Etat. Elle devra remettre à l'appui de sa candidature : - L'attestation de capacité professionnelle de transport routier de voyageurs sur véhicules transportant plus de 9 personnes (L.1421-2 et L.1421-3) ; - Une licence de transport intérieur (article R.3113-8 du Code des Transports)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de l'exploitation - Valeur Technique - 60 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1590056>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1590056>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur

Date limite de réception des offres : 07/03/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 07/03/2025 à 14:00

Lieu : Communauté de Communes du Genevois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution sont décrites dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles

Montage financier : Sur les fonds propres de la Collectivité

Informations relatives aux délais de recours : Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice administrative) - Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative) - Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté de Communes du Genevois

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : FC55C6B8-B781-0F39-0CB860CEFFA0FB90

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Communauté de Communes du Genevois

Numéro d'enregistrement : 6282

Adresse postale : Bâtiment Athéna, entrée 2 38 rue Georges de Mestral, Archamps Technopole

Ville : St Julien En Genevois Cedex

Code postal : 74166

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

Point de contact : le Président

Adresse électronique : marches-sccp@cc-genevois.fr

Téléphone : 0450959260

Télécopieur : 0450959269

Adresse internet : <https://www.cc-genevois.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.collectivitesdugenevois74.net>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Communauté de Communes du Genevois

Numéro d'enregistrement : FC55C6DE-D33E-6729-3AD05AE1CB5E4EE1

Adresse postale : Bâtiment Athéna, entrée 2 38 rue Georges de Mestral, Archamps Technopole

Ville : St Julien En Genevois

Code postal : 74166

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Savoie (FRK28)

Pays : France

Point de contact : Service Commun de la Commande Publique

Adresse électronique : marches-sccp@cc-genevois.fr

Téléphone : 0450959260

Télécopieur : 0450959269

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : FC55C6F3-F1E5-0AC7-D331170AAFCE3D1F

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a5a6cd46-8d61-4c40-b24b-2a29cc3b1097 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/01/2025 à 17:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2025